

Programme stratégique transversal – Commune de FERNELMONT 2019-2024

INTRODUCTION

Le PST qu'est-ce que c'est ?

Un outil de gouvernance au service de la gestion publique locale :

- pluriannuel,
- qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques, opérationnels, projets et actions qu'il s'est fixés,
- soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Il peut être actualisé en cours de législature ;
- présenté au Conseil communal qui en prend acte.
- le PST c'est, en quelque sorte, la traduction opérationnelle de la déclaration de politique générale.

La démarche ?

Faire un PST, c'est développer une stratégie composée d'objectifs et de projets/actions :

- répartis en deux volets,

- **Un volet interne « administration générale »** (vise l'organisation interne) :

Gestion du patrimoine, gestion informatique, synergies communes-CPAS, structuration des services, accessibilité de l'administration, formation des agents,...

- **Un volet externe « développement des politiques »** (vise les différents projets que la commune peut entreprendre dans tous les domaines d'intérêt communal)

Action sociale, aménagement du territoire, culture, logement, mobilité, sport, tourisme, propreté publique, ...

- dont la réalisation est programmée dans le temps en fonction des ressources humaines et financières disponibles.

Le PST implique une **collaboration** forte entre les mandataires communaux et l'administration.

Une des finalités du PST est d'obtenir un **plan complet** intégrant l'ensemble des politiques et notamment des programmes poursuivis par la Commune, à savoir le PCDR, le PCM, le plan d'actions GAL, POLLEC II, le plan de maillage écologique, le Plan d'Investissement communal,...

Les différents projets de ces programmes sont intégrés selon les objectifs poursuivis. Lorsqu'une action a déjà été précisée et activée, elle fait l'objet d'un projet spécifique. Lorsque des actions n'ont pas encore été précisées, elles sont réparties par objectif poursuivi dans une fiche ayant pour objet la mise en œuvre de ces actions. Elles seront déclinées spécifiquement lors de l'évolution du PST et de sa mise à jour, à chaque activation d'un projet.

Il y a lieu d'être attentif également au fait que les programmations de ces différents plans n'ont pas forcément la même échéance que le PST. Le PST est un programme qui s'étend sur 6 années de mandature, alors que le PCDR a une durée de 10 ans, le PCM 12 ans, ... Les actions ayant été définies avec une échéance supérieure à la mandature sont tout de même reprises dans le PST, avec un degré de priorité 4, qui signifie une planification non définie.

4 priorités sont fixées :

- 1 = 0 à 2 ans environ (court terme)
- 2 = 2 à 4 ans environ (moyen terme)
- 3 = 4 à 6 ans (fin de mandature)
- 4 = planification non définie.

Comme indiqué plus avant, le PST est un **outil évolutif**. Des actions définies en priorité 3 pourraient remonter en raison d'opportunités en priorité 1.

Enfin, le Collège communal et l'administration n'ont pas attendu la finalisation du PST pour lancer certains projets. Ceux-ci seront complétés de la mention « en cours ».

Arborescence PST

1. Volet externe

Objectif Stratégique 1 :

Etre une commune qui maintient un cadre de vie de qualité et durable

Objectifs opérationnels :

1. Favoriser la mobilité douce

Actions :

1. Mettre en œuvre les fiches – actions du PCM, favorisant la marche, l'utilisation du vélo, l'utilisation des transports en commun, l'usage rationnel de la voiture (fiches PCM 1.1.a à 4.4.c –6.3.c)
2. Création d'un tronçon pédestre et cycliste entre Noville-les-Bois et Forville sur l'ancienne ligne vicinale
3. Création d'un tronçon pédestre et cycliste entre Franc-Warêt et Noville-les-Bois (fiche PCDR n°1.3.)

2. Favoriser l'accessibilité aux espaces et transports publics

1. Développer un service de transport public local reliant les services et commerces à proximité ainsi que les initiatives collectives en collaboration avec le CPAS – action du PCM n° 4.4.b
2. Veiller à incorporer une dimension PMR dans les différents projets concernant l'ensemble de la population (label Handicity, accès PMR aux bâtiments publics...)
3. Mettre en œuvre les fiches – actions du PCM n°s 7.1 – 7.2.a – 7.2.b – 7.3 – 8.3

3. Participer activement à la transition énergétique de la commune

1. Initier le verdissement du parc automobile communal et du CPAS
2. Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public par le remplacement des luminaires par un équipement plus économe en énergie
3. Mettre en place des équipements de production d'énergies renouvelables visant l'autonomie énergétique du Hall de sports
4. Mettre en place un système de télé relevé des consommations d'énergie dans les différents bâtiments communaux
5. Equiper un bâtiment communal d'une solution de chauffage alternative telle qu'une chaudière à plaquettes bois

4. Promouvoir une alimentation équilibrée et durable au sein des écoles et du CPAS

1. Définir un plan d'actions pour promouvoir l'alimentation équilibrée et durable dans les écoles dans le cadre du Green deal

5. Participer activement à la protection de l'environnement, de la nature et de la biodiversité

1. Engager un agent constatateur pour lutter contre les incivilités et les infractions environnementales
2. Adhérer à la Charte des achats publics durables
3. Procéder à la végétalisation du cimetière de Hemptinne

6. Développer le maillage écologique

1. Identifier – cartographier les lieux de refuge sur base du diagnostic du maillage écologique
2. Aménager des points d'eau, des haies, des bandes fleuries dans les couloirs écologiques sur base du diagnostic du maillage écologique
3. Mettre en œuvre le projet d'aménagement du thalweg dans la ZAE
4. Création d'une forêt comestible en partenariat avec le GAL

7. Maintenir la qualité des infrastructures publiques

1. Réaliser des travaux de réfection de la voirie et de l'égouttage rue des Volontaires à Hingeon (fiche PIC 2017-2018 n°2)
2. Réaliser des travaux de réfection de voirie, de l'égouttage et trottoirs rue du Calvaire à Marchovelette (fiche PIC 2019-2024 n°1)
3. Construire une extension à l'implantation scolaire de Marchovelette
4. Construire une extension à l'implantation scolaire de Bierwart

8. Augmenter le parc de logements publics et d'urgence sur le territoire

1. Rénover le logement sis rue de la Chapelle à Forville en logement public à loyer modéré
2. Intégration d'une charge d'urbanisme imposant, dans le cas de constructions multiples, la mise en gestion d'un logement auprès de l'Agence Immobilière Sociale (1/10)
3. Créer un écoquartier mixte (public/privé) en collaboration avec la société wallonne du logement à Pontillas
4. Rénover le bâtiment public, sis rue Mahy à Noville-les-Bois en logements tremplin (étages) et maison de village (rez-de-chaussée) (fiche PCDR 1.2)
5. Réaménager le site de l'ancien hall de voirie (fiche PCDR 2.8)

Objectif Stratégique 2 :

Etre une commune attractive, dynamique et favorisant l'économie locale.

Objectifs opérationnels :

1. Renforcer les services aux entreprises et commerces

1. Soutenir le développement de l'espace de coworking rural en tiers lieu
2. Améliorer la connectivité sur le territoire de la Commune (cfr fiche action 3.1.1)
3. Créer une maison multiservices au sein de la Zone d'activités économiques de Noville-les-Bois (fiche PCDR 3.15)

2. Promouvoir le commerce local et les circuits courts

1. Elargir les lieux de vente de produits locaux (fiche PCDR 3.17) en partenariat avec le GAL
2. Développer l'offre du Petit marché de Noville-les-Bois
3. Créer des vergers ou potagers partagés via la mise à disposition de terrains publics ou privés à travers une agence jardinière locale et la COOF (fiche PCDR 3.14 – lien également avec le GAL)
4. Créer une halle pour les producteurs locaux (fiche PCDR 2.10)

3. Développer l'attractivité touristique du territoire
 1. Développer et entretenir un circuit touristique à thème mettant en valeur les produits locaux et/ou le petit patrimoine (fiche PCDR 2.2)
 2. Réaliser les aménagements et assurer la valorisation du site des Tumuli de Seron
4. Favoriser la mise à l'emploi des citoyens fernelmontois
 1. Mettre en œuvre des formations pertinentes pour la recherche d'emploi
 2. Créer un réseau/une plateforme d'échanges des employeurs et demandeurs d'emploi de Fernelmont

Objectif Stratégique 3 :
Etre une commune orientée « citoyens ».

Objectifs opérationnels :

1. Encourager la participation citoyenne au sein de la gouvernance communale
 1. Favoriser l'installation de la fibre optique sur le site de l'administration communale (cfr // fiche action 2.1.3)
 2. Créer une maison multiservices orientée numérique à Noville-les-Bois (fiche PCDR 1.1.)
 3. Mettre en place un budget participatif pour des projets citoyens.
2. Améliorer la communication avec le citoyen
 1. Dynamiser l'accueil des nouveaux arrivants
 2. Créer un mini-site pour les entités subordonnées telles que le CPAS, l'ASBL CSAF et l'ASBL Fern'Extra
 3. Créer un guichet d'accueil à l'Administration communale
3. Simplifier les démarches administratives et l'accès aux données communales pour les usagers
 1. Réaliser un diagnostic du potentiel de « transition numérique » de la Commune via le BEP et définir un plan d'action
 2. Créer un e-guichet via le site internet communal pour l'obtention des documents de base (population, Etat civil...)
 3. Développer l'Open data pour les données de l'administration communale.

Objectif Stratégique 4 :
Etre une commune plus solidaire et conviviale, qui favorise les liens sociaux.

Objectifs opérationnels :

1. Aménager des zones villageoises, sportives et conviviales
 1. Aménager une aire multisports à Marchovelette, à côté du site scolaire (fiche PCDR 2.1)
 2. Mettre en place une commission chargée d'étudier un projet centralisé de politique sportive et un projet de rénovation des infrastructures du club de football (fiche PCDR 3.5)
 3. Revitaliser le bâti de Bierwart par un espace de rencontre/jeux (fiche PCDR 2.14)
 4. Aménager un espace de rencontre à Forville, rue Saule Bastrée

5. Aménager des terrains de tennis à l'arrière du Centre sportif (fiche PCDR 3.4)
 6. Créer une maison rurale polyvalente à Noville-les-Bois (en continuité du Hall de sports) (fiche PCDR 3.20)
 7. Aménager la Place communale d'Hemptinne en espace de convivialité (fiche PCDR 2.3)
 8. Créer un espace de convivialité au Warichet à Pontillas (fiche PCDR 3.2)
 9. Aménager une aire multisports sur le Bâty de Pontillas (fiche PCDR 3.6)
 10. Aménager une aire de convivialité, de jeux à Hingeon (fiche PCDR n° 2.6)
2. Favoriser les projets destinés à renforcer le lien social et à améliorer la convivialité au sein de/entre toutes les générations
 1. Créer des vergers ou potagers partagés via la mise à disposition de terrains publics ou privés à travers une agence jardinière locale et la COOF (fiche PCDR 3.14 – lien également avec le GAL)
 2. Développer le programme d'animations jeunesse, destiné à un public d'adolescents/jeunes adultes
 3. Soutenir les rencontres entre anciens et nouveaux habitants (fiche PCDR 2.9)
 4. Favoriser l'organisation d'activités inter-villages (fiche PCDR 3.11)
 5. Mettre en œuvre des initiatives d'échanges de savoirs intergénérationnels, notamment via une plateforme d'échange de compétences
 6. Constituer une plateforme jeunes, débouchant par la suite sur une structure de type maison de jeunes (fiche PCDR 3.8)
 3. Favoriser le bien-être et renforcer les apprentissages au sein des écoles pendant et hors des temps scolaires
 1. Mettre en œuvre les actions du Plan de pilotage des écoles de Fernelmont I et II.
 2. Intensifier le programme d'activités extrascolaires via l'ASBL Fern'Extra
 3. Mettre en œuvre des actions et aménagements pour la prévention de la violence à l'école, notamment au sein des cours de récréation
 4. Créer un jumelage avec une école flamande
 4. Faciliter le maintien à domicile des seniors
 1. Instaurer une prime pour l'adaptation des logements des seniors
 5. Augmenter l'offre culturelle sur le territoire de la Commune
 1. Organiser des manifestations culturelles décentralisées avec les centres culturels voisins
 6. Promouvoir les artistes locaux et les associations locales
 1. Etablir un cadastre des subsides en nature et numéraire et un programme de subsidiation des associations locales
 2. Créer une plateforme d'échanges pour les associations via le GAL
 7. Améliorer l'accès à la lecture publique
 1. Promouvoir et développer l'animation du point lecture sis à la petite école d'Hambraine
 8. Poursuivre les actions communales en faveur de la solidarité internationale
 1. Mettre en œuvre le programme de coopération internationale décentralisée avec la Commune de Tiébélé au Burkina Faso
 2. Assurer un soutien financier aux initiatives locales à vocation humanitaire.

Objectif Stratégique 5 :

Etre une commune attentive à la sécurité, à la santé et à la gestion des risques sur son territoire.

Objectifs opérationnels :

- 1. Améliorer la sécurité routière**
 1. Sécuriser les traversées piétonnes via le placement d'éclairage public spécifique notamment
 2. Elaborer une analyse globale de l'état, de la pertinence et de la cohérence des dispositifs ralentisseurs du territoire et les actions à entreprendre
 3. Mettre en œuvre les fiches actions du PCM n°s 3.1 – 5.1.a – 5.1.b – 5.1.c – 5.2. – 6.1.a et 6.1.b - 6.2.a – 6.2.b – 6.3.a – 6.3.b – 6.4.
 4. Réduire le trafic des poids lourds sur les voiries communales (fiches PCM 8.1.a à 8.2) en définissant des itinéraires de transit
- 2. Assurer un équilibre entre l'activité agricole et la protection de la santé et de l'habitat**
 1. Elaborer un plan d'actions et de sensibilisation des agriculteurs par la commission agricole à la protection de la santé et de l'habitat des riverains
 2. Instaurer une prime à la plantation de haies pour les propriétés bâties sises en bordure de terres de culture
 3. Etablir et imposer une charge d'urbanisme d'implantation de haies dans le cadre des permis visant des biens en bordure de terres de culture
 4. Mettre en œuvre un programme d'actions visant à prévenir les inondations et coulées boueuses sur base des points noirs identifiés
- 3. Diminuer les vols sur le territoire**
 1. Encourager le recrutement de personnel policier supplémentaire au sein de la Zone de police des Arches
 2. Organiser des séances d'information à la techno-prévention à destination des particuliers et des entreprises
 3. Instaurer une prime à l'installation de systèmes d'alarme électronique
 4. Instaurer une prime à l'installation de moyens de techno-prévention
 5. Encourager la création de nouveaux PLP (partenariat local de prévention) auprès des citoyens
 6. Installer via le BEP un réseau de caméras de surveillance au sein de la Zone d'activités économiques de Noville-les-Bois
- 4. Mettre en œuvre des actions de prévention en matière de santé**
 1. Elaborer un programme d'actions de prévention et d'informations sur base du profil santé de la commune (fiche PCDR 1.8) (actions de dépistage, démonstrations, séances d'infos – cancers, alimentation, assuétudes).

2. Volet interne

Objectif Stratégique 1 :
Etre une administration communale efficace et efficiente.

Objectifs opérationnels :

1. **Maîtriser/anticiper les évolutions de contextes internes et/ou externes**
 1. Définir un système de contrôle interne visant à garantir la qualité et le bon déroulement du travail de l'administration (identifier et gérer les risques d'échec, d'oubli, d'erreurs, mise en place de procédures d'efficience...)
 2. Mettre en place une gestion dynamique du parc automobile
 3. Mettre en place une commission de transition écologique de l'administration et des entités subordonnées
 4. Mettre en place une gestion dynamique du matériel communal via une gestion de stock
2. **Simplifier les démarches administratives propres à chaque service**
 1. Créer un e-guichet via le site internet communal pour l'obtention des documents de base (population, Etat civil...) (cfr fiche action 3.4.1)
 2. Développer un outil de gestion des locations de salles en ligne
 3. Automatiser certaines démarches administratives (formulaire de demandes de primes, inscriptions stages, formulaires petits permis avec aide au remplissage, logiciel de gestion des candidatures, outils logiciels développés par l'informaticien etc.)
3. **Améliorer les outils et dispositifs de gouvernance, pilotage, communication et gestion de projets**
 1. Mettre en place des réunions inter et intra-services (codir, comité de pilotage,...)
 2. Acquérir un logiciel de gestion des délibérations et des séances des organes délibérants
 3. Former les agents communaux à la gestion de projets
 4. Développer une charte graphique et une identité visuelle propre à la commune
4. **Améliorer le fonctionnement interne des services**
 1. Mettre en place une gestion efficace des accès aux locaux communaux (clés, codes alarme, etc.)
 2. Mettre en place une centrale téléphonique avec répondeur/messagerie pour chaque poste
 3. Développer de nouvelles synergies avec le CPAS via l'amélioration de la communication et le rapprochement des services administratifs

Objectif Stratégique 2 :

Etre une administration communale qui développe une gestion optimale des ressources humaines.

Objectifs opérationnels :

1. **Améliorer l'adéquation du profil des agents aux contextes interne et externe**
 1. Elaborer des descriptions de fonction pour chaque poste

2. Planifier et assurer le transfert de savoir
3. Mettre en place un système d'évaluation annuelle des agents fondé sur la définition d'objectifs annuels et la réalisation d'entretiens avec les supérieurs hiérarchiques
4. Établir un plan de formation
2. **Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents**
 1. Mettre en œuvre le plan global d'actions de prévention et de protection de la santé
 2. Organiser des activités de cohésion du personnel (type teambuilding)
 3. Réaliser l'analyse des risques psycho-sociaux au sein de l'administration communale et des écoles communales
 4. Elaborer un plan de lutte contre l'absentéisme
 5. Améliorer la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux agents
3. **Améliorer la structure organisationnelle des services communaux**
 1. Mettre en place un organigramme – cible en regroupant des entités par service
 2. Faire évoluer les moyens RH de l'administration en lien avec l'évolution de l'organigramme (départs retraites, etc.)
 3. Identifier et désigner des responsables de service
 4. Développer les compétences managériales des responsables hiérarchiques via des formations

Description des projets : volet externe

O.S.1 : Etre une commune qui maintient un cadre de vie de qualité et durable

O.O.1.1 : Favoriser la mobilité douce

Action 1.1.1 : Mettre en œuvre les fiches – actions du PCM, favorisant la marche, l'utilisation du vélo, l'utilisation des transports en commun, l'usage rationnel de la voiture (fiches PCM 1.1.a à 4.4.c –6.3.c)

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

D. Mahaux

Priorité : 1

Objectifs de développement durable :

Villes et communautés durables.

Action 1.1.2 : Création d'un tronçon pédestre et cycliste entre Noville-les-Bois et Forville sur l'ancienne ligne vicinale

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

D. Mahaux

Informations PST

Priorité : 2

Objectifs de développement durable

Villes et communautés durables.

Action 1.1.3 : 1.1.2. Création d'un tronçon pédestre et cycliste entre Franc-Warêt et Noville-les-Bois (fiche PCDR n°1.3.)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

P. RAISON

Priorité : 3

O.O.1.2 : Favoriser l'accessibilité aux espaces et transports publics

Action 1.2.1 : Développer un service de transport public local reliant les services et commerces à proximité ainsi que les initiatives collectives en collaboration avec le CPAS – action du PCM n° 4.4.b

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

CPAS

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Accès à des emplois décents.

Accès à une éducation de qualité.

Villes et communautés durables.

Action 1.2.2 : Veiller à incorporer une dimension PMR dans les différents projets concernant l'ensemble de la population (label Handicity, accès PMR aux bâtiments publics...)

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

V. Hardy

Priorité : 2

Objectifs de développement durable :

Villes et communautés durables.

Action 1.2.3 : Mettre en œuvre les fiches – actions du PCM n°s 7.1 – 7.2.a – 7.2.b – 7.3 – 8.3

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Didier Mahaux

Priorité : 3

O.O.1.3 : Participer activement à la transition énergétique de la commune

Action 1.3.1 : Initier le verdissement du parc automobile communal et du CPAS

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Adrien Dahin

Description

Il s'agit d'analyser lors de chaque renouvellement de véhicule ou nouvelle acquisition l'opportunité d'acquérir un véhicule électrique ou hybride.

L'analyse du charroi a été réalisée début 2019 pour la Commune et le CPAS. Un premier véhicule électrique a été acquis pour le service Relations extérieures.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable :

Recours aux énergies renouvelables.

Lutte contre le changement climatique.

Action 1.3.2 : Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public par le remplacement des luminaires par un équipement plus économe en énergie

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Informations générales

Il s'agit de mettre en oeuvre une campagne de remplacement par phasage de l'éclairage public actuel par des sources économes en énergie et en entretien. Ce plan s'étalera sur 10 ans et sera exécuté par Ores, gestionnaire de réseau. Dans ce cadre, 384 luminaires sur le territoire de Fernelmont seraient à remplacer courant 2019.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Recours aux énergies renouvelables.

Lutte contre le changement climatique.

Action 1.3.3 : Mettre en place des équipements de production d'énergies renouvelables visant l'autonomie énergétique du Hall de sports

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Un projet d'installation de petit éolien et de panneaux photovoltaïques est à l'étude en collaboration avec un ou des opérateurs de distribution d'énergie.

Cette fiche sera mise en oeuvre en deux phases:

1. Etude d'opportunité
2. Mise en oeuvre.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable :

Recours aux énergies renouvelables.
Lutte contre le changement climatique.

Action 1.3.4 : Mettre en place un système de télé relevé des consommations d'énergie dans les différents bâtiments communaux

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Ce projet est à l'étude en collaboration avec le GAL. L'objectif est de mesurer l'ensemble des consommations, de réaliser un audit afin de pouvoir agir sur des économies d'énergie. Le projet sera financé en tout ou en partie par le GAL.

La première étape visera à installer le système sur deux bâtiments très consommateurs en énergie, avant de déployer le système à l'ensemble.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable :

Recours aux énergies renouvelables.

Action 1.3.5 : Equiper un bâtiment communal d'une solution de chauffage alternative telle qu'une chaudière à plaquettes bois

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Priorité : 4

Objectifs de développement durable :

Lutte contre le changement climatique.

Recours aux énergies renouvelables.

O.O.1.4 : Promouvoir une alimentation équilibrée et durable au sein des écoles et du CPAS

Action 1.4.1 : Définir un plan d'actions pour promouvoir l'alimentation équilibrée et durable dans les écoles dans le cadre du Green deal

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Pierre Despineux

Cette fiche-action est en cours.

Priorité : 1 (en cours)

Objectifs de développement durable :
Consommation et production responsables.
Villes et communautés durables.

O.O.1.5 : Participer activement à la protection de l'environnement, de la nature et de la biodiversité

Action 1.5.1 : Engager un agent constatateur pour lutter contre les incivilités et les infractions environnementales

Pilotes politiques
Christelle Plomteux

Pilotes administratifs
Barbara TERWAGNE

Description

Cette fiche-action est en cours. La procédure de recrutement est soumise à l'examen du Conseil communal.

L'objectif est de pouvoir disposer d'un agent de médiation tout d'abord et de répression par la suite. Le résultat visé étant avant tout la diminution des incivilités et des infractions environnementales/administratives.

Priorité : 1

Action 1.5.2 : Adhérer à la Charte des achats publics durables

Pilotes politiques
Vincent Dethier

Pilotes administratifs
Clément Cassart

Cette fiche-action est en cours.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable :
Villes et communautés durables.
Consommation et production responsables.

Action 1.5.3 : Procéder à la végétalisation du cimetière de Hemptinne

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Cette fiche - action vise à poursuivre le programme de gestion différenciée des espaces publics via la végétalisation des cimetières.

Après le cimetière de Noville-les-Bois, le nouveau cimetière d'Hemptinne a été choisi pour un aménagement végétalisé. Celui-ci étant encore peu développé, il constitue une opportunité.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable :

Villes et communautés durables.

O.O.1.6 : Développer le maillage écologique

Action 1.6.1 : Identifier – cartographier les lieux de refuge sur base du diagnostic du maillage écologique

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Cette action est en lien avec la fiche 1.6 du PCDR.

Une étude du potentiel de maillage écologique à Fernelmont a été réalisée dans ce cadre. Des pistes d'actions y ont été définies.

Une des priorités d'action afin de favoriser la biodiversité est d'identifier et de cartographier les lieux de refuge, première étape du re-maillage écologique.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable :

Vie aquatique.

Vie terrestre.

Action 1.6.2 : Aménager des points d'eau, des haies, des bandes fleuries dans les couloirs écologiques sur base du diagnostic du maillage écologique

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Cette action est en lien avec la fiche 1.6 du PCDR.

Une étude du potentiel de maillage écologique à Fernelmont a été réalisée dans ce cadre. Des pistes d'actions y ont été définies.

Une des priorités d'action afin de favoriser la biodiversité est la création de points d'eau de haies et de bandes fleuries dans les couloirs écologiques identifiés dans le cadre de l'étude du potentiel écologique. Cette action permet de recréer la biodiversité mais participe également à la lutte contre l'érosion des sols.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable :

Vie aquatique.

Vie terrestre.

Action 1.6.3 : Mettre en œuvre le projet d'aménagement du thalweg dans la ZAE

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Cette action s'inscrit dans le cadre du maillage écologique et de la verdurisation de la zone d'activité économique de Noville-les-Bois. Il s'agit de redessiner le thalweg, de préserver cette zone riche en biodiversité et d'aménager un chemin de promenade reliant le zoning au village.

Priorité : 3

Objectifs de développement durable

Vie terrestre.

Vie aquatique.

Action 1.6.4 : Création d'une forêt comestible en partenariat avec le GAL

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Ce projet fait l'objet de la fiche-projet FP4 de la stratégie de développement du GAL.

Priorité : 4

O.O.1.7 : Maintenir la qualité des infrastructures publiques

Action 1.7.1 : Réaliser des travaux de réfection de la voirie et de l'égouttage rue des Volontaires à Hingeon (fiche PIC 2017-2018 n°2)

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Description

En cours.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Accès à l'eau salubre et à l'assainissement.

Action 1.7.2 : Réaliser des travaux de réfection de voirie, de l'égouttage et trottoirs rue du Calvaire à Marchevelette (fiche PIC 2019-2024 n°1)

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Accès à l'eau salubre et à l'assainissement.

Action 1.7.3 : Construire une extension à l'implantation scolaire de Marchevelette

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Adrien Dahin

Description

Ce projet s'inscrit dans le programme prioritaire des travaux de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'action vise la réalisation de travaux de construction d'un nouveau réfectoire, de deux classes primaires et la rénovation de l'ancien réfectoire en une classe maternelle.

Priorité : 3

Objectifs de développement durable

Accès à une éducation de qualité.

Action 1.7.4 : Construire une extension à l'implantation scolaire de Bierwart

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Adrien Dahin

Description

Le projet consiste à construire une classe de dédoublement pour la prise en charge d'élèves de l'enseignement spécialisé en intégration et d'une salle polyvalente pour la sieste et la psychomotricité. Ce projet a été déposé dans le programme prioritaire des travaux 2020.

Priorité : 4

Objectifs de développement durable

Accès à une éducation de qualité.

O.O.1.8 : Augmenter le parc de logements publics et d'urgence sur le territoire

Action 1.8.1 : Rénover le logement sis rue de la Chapelle à Forville en logement public à loyer modéré

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

L'objectif de cette action est de réhabiliter le bâtiment accolé à la salle communale de Seron en logement public à loyer modéré, réservé à un public plus précaire.

Le bâtiment est dans un état nécessitant une intervention prioritaire.

Cette fiche est en lien avec la fiche 3.19 du PCDR.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Éradication de la pauvreté.

Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Action 1.8.2 : Intégration d'une charge d'urbanisme imposant, dans le cas de constructions multiples, la mise en gestion d'un logement auprès de l'Agence Immobilière Sociale (1/10)

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Céline Manssens

Description

Le CODT laisse la possibilité aux communes d'imposer des charges d'urbanisme aux constructeurs.

La présente action vise à fixer une règle en matière de construction de logements multiples, imposant la cession d'un logement en gestion par l'agence immobilière sociale locale par 10 logements bâtis.

Priorité : 1

Action 1.8.3 : Créer un écoquartier mixte (public/privé) en collaboration avec la société wallonne du logement à Pontillas

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Ce projet est en lien avec la fiche PCDR 3.19. Il a pour but de mettre en oeuvre un terrain appartenant à la Commune, couplé avec un terrain de la Société Wallonne du Logement, dont la superficie s'élève à 29258m²; dont 2 hectares appartiennent à la commune de Fernelmont, pour y ériger un nouveau quartier d'habitations mixtes. Ce projet relève d'un partenariat entre la Commune, le CPAS, la SWL et le Foyer Namurois.

Une convention de maîtrise d'ouvrage a été conclue en 2017 avec le BEP afin d'accompagner les partenaires dans la viabilisation de ces terrains. Il s'agirait de mettre en oeuvre un marché de promotion avec un cahier de charges prévoyant des habitations acquises et locatives, publiques et privées.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Villes et communautés durables.

Éradication de la pauvreté.

Action 1.8.4 : Rénover le bâtiment public, sis rue Mahy à Noville-les-Bois en logements tremplin (étages) et maison de village (rez-de-chaussée) (fiche PCDR 1.2)

Pilotes politiques

Didier Delatte

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Cette action vise la fiche PCDR 1.2.

Le projet consiste en la rénovation d'un bâtiment communal localisé dans la rue Mahy à Noville-les-Bois :

Le rez de chaussée sera entièrement dévolu à la vie associative par l'extension de la salle communale actuelle (la salle actuelle est déjà à saturation avec l'utilisation par la fanfare et l'école de musique) avec la création d'une salle polyvalente avec cuisine. Certains jours la salle servira pour d'autres activités socio-culturelles locales. Celle-ci se veut être un lieu collectif, où il fait bon vivre dans un esprit familial. Lieu où ces personnes ont également l'occasion de participer à des activités variées. Les locaux seront aménagés pour être accessibles aux PMR.;

Les étages seront aménagés en deux logements tremplin d'une chambre, pour jeunes ménages;

Les abords de l'immeuble dans leur partie directement liée aux deux logements seront également aménagés.

Priorité : 3

Objectifs de développement durable

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
Réduction des inégalités.

Action 1.8.5 : Réaménager le site de l'ancien hall de voirie (fiche PCDR 2.8)

Pilotes politiques

Didier Delatte
Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Description

Ce projet correspond à la fiche PCDR 2.8.

L'action prévue consiste à:

- Démolir la maison, déclarée insalubre: étape réalisée
- Assainir le site
- Construire, éventuellement, des logements alternatifs publics

Priorité : 4

Objectifs de développement durable

Éradication de la pauvreté.
Partenariats pour la réalisation des objectifs.
Réduction des inégalités.

O.S.2 : Être une commune attractive, dynamique et favorisant l'économie locale.

O.O.2.1 : Renforcer les services aux entreprises et commerces

Action 2.1.1 : Soutenir le développement de l'espace de coworking rural en tiers lieu

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Un espace de coworking à Fernelmont a vu le jour, en partenariat avec la Commune et avec le soutien de la Région wallonne (DGO3) et de Coworking Digital Wallonia. L'objectif est de développer une communauté autour du projet, au bénéfice de tous les habitants de la région, et de faire de l'espace un lieu d'interaction, de créativité, de sources de services au profit de la collectivité.

Priorité : 1 en cours

Objectifs de développement durable

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Action 2.1.2 : Améliorer la connectivité sur le territoire de la Commune (cfr fiche action 3.1.1)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Xavier Alardot

Description

A l'heure du numérique, la plupart des projets nécessitent l'accès à un réseau multimédia de qualité et performant sur l'ensemble du territoire. La Commune s'inscrit dans le plan de déploiement numérique initié par la Wallonie, et est prête à investir, en collaboration avec les différents opérateurs, afin d'offrir à l'ensemble de la population de Fernelmont une connectivité optimale.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Villes et communautés durables.

Action 2.1.3 : Créer une maison multiservices au sein de la Zone d'activités économiques de Noville-les-Bois (fiche PCDR 3.15)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

christine Debelle

Description

Le projet consiste en la mise en place d'une maison multiservice comprenant un espace de co-working, des bureaux, des locaux de réunions, un point poste, une halte-garderie ou une crèche d'Imaje, etc... et qui tiendra compte des problèmes Internet dans le PAE de Noville les bois.

Ce projet est envisagé pour les entreprises du parc, leurs visiteurs, les habitants de Fernelmont...

Il fait l'objet de la fiche PCDR 3.15.

Priorité : 4

Objectifs de développement durable

Réduction des inégalités.

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

O.O.2.2 : Promouvoir le commerce local et les circuits courts

Action 2.2.1 : Elargir les lieux de vente de produits locaux (fiche PCDR 3.17) en partenariat avec le GAL

Pilotes politiques

P. Javaux

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

PATRICIA RAISON

Description

Il s'agit d'utiliser les lieux existant tels que les groupes d'achat commun et les commerces locaux. Le GAC est une alternative à la grande distribution en créant un partenariat entre producteurs et consommateurs. Le projet vise à élargir le partenariat des deux GAC qui existent déjà sur le territoire communal, de manière à proposer à la population des productions locales (Fernelmont et communes voisines) et pas seulement biologiques.

En ce qui concerne les commerces, des contacts doivent être pris pour développer les collaborations. Fiche PCDR 3.17 - lien avec fiche GAL FP3

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Consommation et production responsables.

Accès à l'eau salubre et à l'assainissement.

Action 2.2.2 : Développer l'offre du Petit marché de Noville-les-Bois

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Attirer de nouveaux commerçants ambulants afin d'accroître l'offre du Petit marché de Noville-les-Bois.

Animer le Petit marché en proposant des actions (concours, offres spéciales, etc.) avec les commerçants.

Priorité : 1

Action 2.2.3 : Créer des vergers ou potagers partagés via la mise à disposition de terrains publics ou privés à travers une agence jardinière locale et la COOF (fiche PCDR 3.14 – lien également avec le GAL)

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Ce projet consiste à mettre en place des vergers didactiques d'anciennes variétés ainsi que des potagers partagés sur des terrains communaux, en collaboration avec le GAL, via une agence jardinière locale. La valorisation des fruits et légumes, notamment oubliés, sera effectuée par une distribution dans les écoles, par la fabrication de jus, etc...

Ce projet correspond à la fiche 3.14 du PCDR et la fiche GAL FP4.

L'Agence Jardinière Locale est une interface de rencontre visant à rendre le jardinage, et les bienfaits de ce dernier en termes de lien social et d'accès à une alimentation saine à prix modique, accessible à tous, et particulièrement à un public plus précarisé.

L'AJL favorisera cette rencontre via la mise à disposition, par un propriétaire, qu'il soit public ou privé, de tout ou partie d'un jardin, en échange d'une partie de la production et de son entretien à des jardiniers. Ces jardiniers, prioritairement des particuliers « amateurs », sont quant à eux à la recherche de jardin, afin d'y effectuer une activité saine, réaliser de nouveaux échanges sociaux, tout en cherchant à diminuer l'impact de leurs dépenses alimentaires sur leurs revenus.

Dans le cadre de ses missions d'interface de rencontre, l'Agence Jardinière Locale agira également en tant que structure d'accompagnement pour la mise en place de projets sociaux autour du jardinage et favorisera la mise en réseau via des activités.

Priorité : 2

Action 2.2.4 : Créer une halle pour les producteurs locaux (fiche PCDR 2.10)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

La Commune de Fernelmont souhaite mettre à disposition des producteurs locaux une halle pouvant recevoir différentes activités couvertes. Cette halle servirait en priorité à la création des circuits courts.

Ce projet fait l'objet de la fiche PCDR 2.10.

Priorité : 4

Objectifs de développement durable

Consommation et production responsables.

O.O.2.3 : Développer l'attractivité touristique du territoire

Action 2.3.1 : Développer et entretenir un circuit touristique à thème mettant en valeur les produits locaux et/ou le petit patrimoine (fiche PCDR 2.2)

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Il s'agit de renforcer le réseau de promenades par un circuit à thème, de le baliser, de l'entretenir et de permettre le téléchargement suivant les dernières technologies. Des explications seront fournies devant le patrimoine, via des QR codes. (fiche PCDR 2.2)

Il s'agit de développer des expériences touristiques dites « durables » dans le sens où elles seront notamment basées sur les mobilités douces (A pied, A vélo; VTT et VTC -, à cheval ou encore en bateau) et sur une sensibilisation au respect de notre environnement.

Il conviendra de concevoir plusieurs produits touristiques capables de dynamiser l'économie touristique du territoire et de permettre aux citoyens mais aussi aux touristes de créer de nouvelles relations avec les patrimoines locaux.

L'alternative est un circuit visant à découvrir les produits locaux. Fiche GAL FP1

Priorité : 1

Action 2.3.2 : Réaliser les aménagements et assurer la valorisation du site des Tumuli de Seron

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

PATRICIA RAISON

Description

Il s'agit d'assainir, de rénover et d'aménager le site pour le mettre en valeur.

Le projet se présente sur 2 axes :

1. Restauration du « monument » composé par les 3 tumuli
2. Aménagement du « site » pour le rendre plus accessible au public.

Fiche PCDR 3.7

Priorité : 1

O.O.2.4 : Favoriser la mise à l'emploi des citoyens fernelmontois

Action 2.4.1 : Mettre en œuvre des formations pertinentes pour la recherche d'emploi

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Sur base d'une analyse des besoins et de l'offre d'emploi, établir et mettre en oeuvre un programme de formations délocalisées spécifiques, répondant aux profils des demandeurs d'emploi (Création d'entreprise, métiers techniques,...) en collaboration avec l'ALE et les opérateurs concernés (Forem, asbl, entreprises).

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Accès à des emplois décents.

Accès à une éducation de qualité.

Action 2.4.2 : Créer un réseau/une plateforme d'échanges des employeurs et demandeurs d'emploi de Fernelmont

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Mise en place d'une plateforme permettant la mise en relation des employeurs qui cherchent à embaucher et des candidats à la recherche d'un emploi. En collaboration avec le CEFER et les entreprises de la région.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable

Partenariats pour la réalisation des objectifs.

O.S.3 : Être une commune orientée « citoyens ».

O.O.3.1 : Encourager la participation citoyenne au sein de la gouvernance communale

Action 3.1.1 : Favoriser l'installation de la fibre optique sur le site de l'administration communale (cfr // fiche action 2.1.3)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Xavier Alardot

Description

A l'heure du numérique, la plupart des projets nécessitent l'accès à un réseau multimédia de qualité et performant sur l'ensemble du territoire. La Commune s'inscrit dans le plan de déploiement numérique initié par la Wallonie, et est prête à investir, en collaboration avec les différents opérateurs, afin d'offrir à l'ensemble de la population de Fernelmont une connectivité optimale, y compris dans le cadre des services de la Commune pour les citoyens.

La participation citoyenne peut être exercée via divers outils, permettant la transparence des décisions communales, la consultation citoyenne et une communication optimale. Ces outils ne peuvent fonctionner sans un réseau performant.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Villes et communautés durables.

Action 3.1.2 : Créer une maison multiservices orientée numérique à Noville-les-Bois (fiche PCDR 1.1.)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Ce projet veut être un living lab qui permettra de démocratiser l'accès aux technologies émergentes et de se doter d'équipements numériques mis à disposition du citoyen pour faciliter la communication et tisser un réseau entre les personnes, associations et Administration communale.

Fiche PCDR 1.1 - Fiche GAL FP7

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Action 3.1.3 : Mettre en place un budget participatif pour des projets citoyens.

Pilotes politiques

Christelle Plomteux

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

La Commune de Fernelmont prévoit un montant de 50.000 euros chaque année afin de soutenir des projets citoyens (max. 7.000 euros par projet) d'intérêt général, mis en oeuvre par les citoyens sur le territoire de Fernelmont.

Priorité : 1

O.O.3.2 : Améliorer la communication avec le citoyen

Action 3.2.1 : Dynamiser l'accueil des nouveaux arrivants

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Proposer un moment d'accueil annuel convivial et original pour permettre aux nouveaux habitants de découvrir les services proposés par la Commune.

Priorité : 1

Action 3.2.2 : Créer un mini-site pour les entités subordonnées telles que le CPAS, l'ASBL CSAF et l'ASBL Fern'Extra

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Xavier Alardot

Description

Le nouveau site internet de la Commune prévoit la possibilité de développer des "mini-sites" gérés par les instances. Si la Commune s'oriente vers une démarche plus interactive d'e-gouvernance, il est important que ses entités subordonnées suivent également cette ligne.

Priorité : 2

Action 3.2.3 : Créer un guichet d'accueil à l'Administration communale

Pilotes politiques

Christelle Plomteux

Pilotes administratifs

Cécile Demaerschalk

Description

Mettre en place un guichet spécifique pour l'accueil des citoyens au sein de l'Administration communale. Ce guichet permettra de prendre en charge directement les visiteurs et de les diriger vers les services adéquats.

Sur base de la structure organisationnelle en place, le guichet d'accueil pourrait devenir un guichet de traitement rapide, à savoir que les agents en place seraient aptes à répondre de manière générale à des demandes faciles et récurrentes concernant les différentes matières (aide au remplissage de formulaires simplifiés, conseils, réponses simples,...) et à rediriger vers les services adéquats pour le reste.

Priorité : 4

Objectifs de développement durable

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Justice et paix.

O.O.3.3 : Simplifier les démarches administratives et l'accès aux données communales pour les usagers

Action 3.3.1 : Réaliser un diagnostic du potentiel de « transition numérique » de la Commune via le BEP et définir un plan d'action

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Xavier Alardot

Description

Un diagnostic réalisé par le BEP est en cours afin d'établir un état des lieux du numérique dans la Commune et de dégager des pistes d'actions visant à améliorer les offres et services liés au numérique sur le territoire.

Priorité : 1

Action 3.3.2 : Créer un e-guichet via le site internet communal pour l'obtention des documents de base (population, Etat civil...)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Xavier Alardot

Véronique HARDY

Priorité : 2

Action 3.3.3 : Développer l'Open data pour les données de l'administration communale

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Xavier Alardot

Description

Développer une application permettant à tout citoyen ou instance d'utiliser les données objectives générales en possession de la Commune, permettant ainsi des échanges d'information et une meilleure transparence.

Ce projet est mené via le GAL en collaboration avec la Ville d'Andenne, qui a conçu son propre applicatif.

FP GAL: 7

Priorité : 2

Objectifs de développement durable

Partenariats pour la réalisation des objectifs.

O.S.4 : Être une commune plus solidaire et conviviale, qui favorise les liens sociaux.

O.O.4.1 : Aménager des zones villageoises, sportives et conviviales

Action 4.1.1 : Aménager une aire multisports à Marchovelette, à côté du site scolaire (fiche PCDR 2.1)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Ce projet consiste à implanter au cœur du village des équipements destinés principalement aux enfants, des plus jeunes aux adolescents, ainsi qu'aux seniors. Situé aux abords de l'école, l'espace pourrait également être utilisé par les enfants dans le cadre d'activités scolaires. Une attention toute particulière sera portée à la bonne intégration dans l'environnement de l'infrastructure sport de rue. Fiche PCDR 2.1.

Priorité : 1

Action 4.1.2 : Mettre en place une commission chargée d'étudier un projet centralisé de politique sportive et un projet de rénovation des infrastructures du club de football (fiche PCDR 3.5)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Adrien Dahin

Description

Une commission sera chargée d'évaluer les infrastructures footballistiques et de proposer un projet concret pour de nouvelles installations répondant au mieux aux besoins actuels des jeunes qui y pratiquent leur sport. Fiche PCDR 3.5

Priorité : 1

Action 4.1.3 : Revitaliser le bâti de Bierwart par un espace de rencontre/jeux (fiche PCDR 2.14)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Adrien Dahin

Description

Des aménagements en faveur de la convivialité sont en cours sur le Bâty de Bierwart. Des modules de jeux, des tables de jeux d'échec ou encore des terrains de pétanque vont agrémenter cet espace.

Priorité : 1

Action 4.1.4 : Aménager un espace de rencontre à Forville, rue Saule Bastrée

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Adrien Dahin

Description

Le projet d'espace de convivialité présenté par la Commune de Fernelmont pour la rue Bâty Marchal/Ruelle Saule Bastrée à Seron, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "C'est ma ruralité"! Grâce au subside de 15.000 euros octroyé par la Région wallonne, des aménagements

conviviaux et favorisant les échanges intergénérationnels vont voir le jour. Des carrés de potagers partagés, des modules de jeux ou encore des bancs sont ainsi prévus.

Priorité : 1

Action 4.1.5 : Aménager des terrains de tennis à l'arrière du Centre sportif (fiche PCDR 3.4)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Description

Le projet vise la création des terrains de tennis extérieurs jouxtant le centre sportif et associatif de Fernelmont à Noville-les-Bois.

Priorité : 2

Action 4.1.6 : Créer une maison rurale polyvalente à Noville-les-Bois (en continuité du Hall de sports) (fiche PCDR 3.20)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

L'objectif de ce projet est d'apporter à la Commune de Fernelmont une infrastructure polyvalente destinée à accueillir des manifestations à vocation :

- économique (foires commerciales, défilés de mode, expositions,...)
- socio collective, à savoir des événements de grande envergure, qui ne peuvent se dérouler dans les salles villageoises existantes (expositions, rassemblements associatifs,...)
- culturelle

En fonction du planning d'occupation, la salle accueillera de temps en temps des séminaires et des réunions diverses.

Fiche PCDR 3.20

Priorité : 3

Objectifs de développement durable

Villes et communautés durables.

Action 4.1.7 : Aménager la Place communale d'Hemptinne en espace de convivialité (fiche PCDR 2.3)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Description

Prévoir un aménagement convivial et esthétique (barbecue, four à pain, fontaine, bancs, tables, pétanque, jeux enfants...) tout en maintenant la possibilité d'organiser fêtes, marchés, etc. (espace libre de 20 x 30M...). Il doit respecter l'esthétique rurale et utiliser des matériaux de qualité.

Priorité : 3

Action 4.1.8 : Créer un espace de convivialité au Warichet à Pontillas (fiche PCDR 3.2)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Description

Ce projet consiste à aménager les abords du ruisseau du Warichet qui traverse le village de Pontillas.

Les aménagements envisagés sont :

- L'entretien des aires engazonnées, petits ponts et arbres;
- Le placement d'une table de pic-nic ;
- La mise en valeur du ruisseau et de sa biodiversité.

Priorité : 3

Action 4.1.9 : Aménager une aire multisports sur le Bâty de Pontillas (fiche PCDR 3.6)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Equiper cette parcelle communale de manière conviviale afin de pouvoir permettre les jeux et la rencontre des jeunes et moins jeunes de Pontillas. Concrètement, le projet prévoit de rehausser la clôture située du côté de la chaussée de Namur et d'allonger la clôture rue du Baty pour permettre les jeux de ballon et garantir la sécurité. Le projet envisage aussi de placer 2 ou 3 jeux fixes pour jeunes enfants près des terrains de pétanque.

Priorité : 3

Action 4.1.10 : Aménager une aire de convivialité, de jeux à Hingeon (fiche PCDR n° 2.6)

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Description

Le projet consiste en l'aménagement d'un espace de sport/jeux, éventuellement sur le terrain de la nouvelle école à Hingeon.

Priorité : 3

O.O.4.2 : Favoriser les projets destinés à renforcer le lien social et à améliorer la convivialité au sein de/entre toutes les générations

Action 4.2.1 : Créer des vergers ou potagers partagés via la mise à disposition de terrains publics ou privés à travers une agence jardinière locale et la COOF (fiche PCDR 3.14 – lien également avec le GAL)

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Ce projet consiste à mettre en place des vergers didactiques d'anciennes variétés ainsi que des potagers partagés sur des terrains communaux, en collaboration avec le GAL, via une agence jardinière locale. La valorisation des fruits et légumes, notamment oubliés, sera effectuée par une distribution dans les écoles, par la fabrication de jus, etc...

Ce projet correspond à la fiche 3.14 du PCDR et la fiche GAL FP4.

L'Agence Jardinière Locale est une interface de rencontre visant à rendre le jardinage, et les bienfaits de ce dernier en termes de lien social et d'accès à une alimentation saine à prix modique, accessible à tous, et particulièrement à un public plus précarisé.

L'AJL favorisera cette rencontre via la mise à disposition, par un propriétaire, qu'il soit public ou privé, de tout ou partie d'un jardin, en échange d'une partie de la production et de son entretien à des jardiniers. Ces jardiniers, prioritairement des particuliers « amateurs », sont quant à eux à la recherche de jardin, afin d'y effectuer une activité saine, réaliser de nouveaux échanges sociaux, tout en cherchant à diminuer l'impact de leurs dépenses alimentaires sur leurs revenus.

Dans le cadre de ses missions d'interface de rencontre, l'Agence Jardinière Locale agira également en tant que structure d'accompagnement pour la mise en place de projets sociaux autour du jardinage et favorisera la mise en réseau via des activités.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable

Consommation et production responsables.

Action 4.2.2 : Développer le programme d'animations jeunesse, destiné à un public d'adolescents/jeunes adultes

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Poursuivre la mise en place d'un programme d'animations et de services spécifiques pour les jeunes, et plus particulièrement les adolescents: organisation de stages, d'ateliers, de journées thématiques, de formations (permis de conduire...), de journée d'infos sur les jobs étudiants, etc.

Priorité : 1

Action 4.2.3 : Soutenir les rencontres entre anciens et nouveaux habitants (fiche PCDR 2.9)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Informier, sensibiliser et intégrer les nouveaux habitants en ayant des contacts plus fréquents avec eux. Fournir des informations sur les commerces, les services, les produits locaux, les artisans, les activités, la dynamique associative, l'environnement dans lequel ils vivent, les richesses patrimoniales, paysagères et naturelles, etc...

Priorité : 2

Action 4.2.4 : Favoriser l'organisation d'activités inter-villages (fiche PCDR 3.11)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Ce projet vise l'organisation d'évènements, d'animations et de jeux entre les villages de l'entité. Le but de ce genre de manifestation est de créer du lien social et de permettre aux habitants des différentes communes de se rencontrer et de se divertir ensemble. Ce projet peut être mené par les associations, un collectif de bénévoles, et/ou les clubs des jeunes.

Il s'agit de réaliser un véritable projet fédérateur basé sur la convivialité, les jeux et la bonne humeur.

Priorité : 2

Action 4.2.5 : Mettre en œuvre des initiatives d'échanges de savoirs intergénérationnels, notamment via une plateforme d'échange de compétences

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Cécile Demaerschalk

Description

Ce projet prévoit la création d'opportunités pour faire se rencontrer toutes les générations: le jeune public (enfants et adolescents), les adultes et les personnes âgées de l'entité fernelmontoise. Journées thématiques, ateliers de rencontres et d'échanges de savoirs, etc.

Priorité : 2

Action 4.2.6 : Constituer une plateforme jeunes, débouchant par la suite sur une structure de type maison de jeunes (fiche PCDR 3.8)

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Mettre en place un outil de consultation numérique des 12-18 ans; analyser les résultats de la consultation et mettre en place une structure de type maison de jeunes

Priorité : 3

O.O.4.3 : Favoriser le bien-être et renforcer les apprentissages au sein des écoles pendant et hors des temps scolaires

Action 4.3.1 : Mettre en œuvre les actions du Plan de pilotage des écoles de Fernelmont I et II.

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Pierre Despineux

Description

Les plans de pilotages des écoles de Fernelmont I et II dans le cadre du Pacte d'excellence ont été établis sur base de constats et d'un état des lieux réalisé auprès des parents, des élèves, des enseignants, du personnel de surveillance, de nettoyage et du pouvoir organisateur. Un programme d'actions a été défini visant à remédier à certaines problématiques identifiées, qu'elles soient pédagogiques, de bien-être à l'école, de violences,... Cette fiche a pour objet la mise en œuvre de ces plans.

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Accès à une éducation de qualité.

Action 4.3.2 : Intensifier le programme d'activités extrascolaires via l'ASBL Fern'Extra

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Pierre Despineux

Priorité : 1

Action 4.3.3 : Mettre en œuvre des actions et aménagements pour la prévention de la violence à l'école, notamment au sein des cours de récréation

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Pierre Despineux

Priorité : 2

Action 4.3.4 : Créer un jumelage avec une école flamande

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

Pierre Despineux

Priorité : 2

O.O.4.4 : Faciliter le maintien à domicile des seniors

Action 4.4.1 : Instaurer une prime pour l'adaptation des logements des seniors

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Christine Duchateau

Description

Une prime à l'adaptation d'un logement senior sera étudiée afin de permettre à nos aînés de garder un maximum d'autonomie « dans leur logement », au sein de notre commune.

Priorité : 1

O.O.4.5 : Augmenter l'offre culturelle sur le territoire de la Commune

Action 4.5.1 : Organiser des manifestations culturelles décentralisées avec les centres culturels voisins

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Priorité : 2

O.O.4.6 : Promouvoir les artistes locaux et les associations locales

Action 4.6.1 : Etablir un cadastre des subsides en nature et numéraire et un programme de subvention des associations locales

Pilotes politiques

Maxime Somville

Pilotes administratifs

Christine Duchateau

Priorité : 1

Action 4.6.2 : Créer une plateforme d'échanges pour les associations via le GAL

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Clément Cassart

Description

Proposer une plateforme en ligne permettant aux associations de Fernelmont d'échanger, d'informer sur leurs projets, besoins, services. Mettre en relation les forces vives, les ressources matérielles des associations fernelmontoises.

La plateforme choisie est un réseau social gratuit intitulé "Communecter" dont le GAL s'est chargé de personnaliser une page spécifique pour Fernelmont dans le cadre de leur axe "Citoyenneté et Numérique".

Priorité : 1

O.O.4.7 : Améliorer l'accès à la lecture publique

Action 4.7.1 : Promouvoir et développer l'animation du point lecture sis à la petite école d'Hambraine

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Marie Dieudonné

Description

Développer le programme des animations proposées au Point lecture de Fernelmont (rencontres, clubs de lecture, d'écriture, animations, etc.) afin d'augmenter la fréquentation, d'améliorer l'accès à la lecture publique mais aussi de créer du lien entre les générations.

Priorité : 1

O.O.4.8 : Poursuivre les actions communales en faveur de la solidarité internationale

Action 4.8.1 : Mettre en œuvre le programme de coopération internationale décentralisée avec la Commune de Tiébélé au Burkina Faso

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Réduction des inégalités.

Action 4.8.2 : Assurer un soutien financier aux initiatives locales à vocation humanitaire

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Clément Cassart

Priorité : 1

Objectifs de développement durable

Réduction des inégalités.

O.S.5 : Être une commune attentive à la sécurité, à la santé et à la gestion des risques sur son territoire.

O.O.5.1 : Améliorer la sécurité routière

Action 5.1.1 : Sécuriser les traversées piétonnes via le placement d'éclairage public spécifique notamment

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Didier Mahaux

Priorité : 1

Action 5.1.2 : Elaborer une analyse globale de l'état, de la pertinence et de la cohérence des dispositifs ralentisseurs du territoire et les actions à entreprendre

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Didier Mahaux

Adrien Dahin

Priorité : 1

Action 5.1.3 : Mettre en œuvre les fiches actions du PCM n°s 3.1 – 5.1.a – 5.1.b – 5.1.c – 5.2. – 6.1.a et 6.1.b - 6.2.a – 6.2.b – 6.3.a – 6.3.b – 6.4.

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Didier Mahaux

Description

Mise en place d'actions en faveur de l'usage des transports en commun; Améliorer la sécurité routière (régime de vitesse adapté, entrées de villages et agglomérations, mesures en vue de faire respecter les limitations de vitesse, sécurisation des carrefours accidentogènes); Améliorer la mobilité scolaire.

Priorité : 2

Objectifs de développement durable

Lutte contre le changement climatique.

Action 5.1.4 : Réduire le trafic des poids lourds sur les voiries communales (fiches PCM 8.1.a à 8.2) en définissant des itinéraires de transit

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Didier Mahaux

Description

Contrôler le respect des restrictions de circulation; Restreindre la circulation des poids lourds sur certains axes et/ou dans certaines zones; Revoir et compléter la signalétique directionnelle verticale à destination des PAE sur le réseau régional secondaire (et communal); Signaler les parcs d'activité économique depuis le réseau autoroutier (et améliorer la lisibilité des sorties d'autoroute « 10a-Fernelmont »).

S'assurer du bon « référencement » des parcs d'activité économique et de la mise à jour des restrictions de circulation auprès des opérateurs de cartographie GPS; Informer, sensibiliser et impliquer les entreprises des parcs d'activité économique (et le BEP); Evaluer la pertinence et les possibilités de restriction de circulation sur les voies de desserte locale victimes d'un trafic de transit.

Priorité : 2

O.O.5.2 : Assurer un équilibre entre l'activité agricole et la protection de la santé et de l'habitat

Action 5.2.1 : Elaborer un plan d'actions et de sensibilisation des agriculteurs par la commission agricole à la protection de la santé et de l'habitat des riverains

Pilotes politiques

Anne PARADIS

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Priorité : 1

Action 5.2.2 : Instaurer une prime à la plantation de haies pour les propriétés bâties sises en bordure de terres de culture

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Céline Manssens

Christine Duchateau

Priorité : 1

Action 5.2.3 : Etablir et imposer une charge d'urbanisme d'implantation de haies dans le cadre des permis visant des biens en bordure de terres de culture

Pilotes politiques

Didier Delatte

Pilotes administratifs

Céline Manssens

Priorité : 1

Action 5.2.4 : Mettre en œuvre un programme d'actions visant à prévenir les inondations et coulées boueuses sur base des points noirs identifiés

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Christine Debelle

Priorité : 1

O.O.5.3 : Diminuer les vols sur le territoire

Action 5.3.1 : Encourager le recrutement de personnel policier supplémentaire au sein de la Zone de police des Arches

Pilotes politiques

Christelle Plomteux

Pilotes administratifs

Priorité : 1

Action 5.3.2 : Organiser des séances d'information à la techno-prévention à destination des particuliers et des entreprises

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Priorité : 1

Action 5.3.3 : Instaurer une prime à l'installation de systèmes d'alarme électronique

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Christine Duchateau

Description

Octroi d'une prime communale destinée à encourager les administrés à protéger leur habitation par un système d'alarme électronique.

Priorité : 1 (terminé)

Action 5.3.4 : Instaurer une prime à l'installation de moyens de techno-prévention

Pilotes politiques

Vincent Dethier

Pilotes administratifs

Christine Duchateau

Description

Octroi d'une prime pour l'installation de mesures de techno-prévention en vue de la protection des habitations situées sur le territoire communal.

Priorité : 1 (terminé)

Action 5.3.5 : Encourager la création de nouveaux PLP (partenariat local de prévention) auprès des citoyens

Pilotes politiques

Christelle Plomteux

Pilotes administratifs

Cécile Demaerschalk

Priorité : 2

Action 5.3.6 : Installer via le BEP un réseau de caméras de surveillance au sein de la Zone d'activités économiques de Noville-les-Bois

Pilotes politiques

Christelle Plomteux

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Priorité : 2

O.O.5.4 : Mettre en œuvre des actions de prévention en matière de santé

Action 5.4.1 : Elaborer un programme d'actions de prévention et d'informations sur base du profil santé de la commune (fiche PCDR 1.8) (actions de dépistage, démonstrations, séances d'infos – cancers, alimentation, assuétudes)

Pilotes politiques

P. JAVAUX

Pilotes administratifs

PATRICIA RAISON

Description

Le projet s'adresse à l'ensemble de la population fernelmontoise. Il prévoit notamment l'organisation d'initiatives diverses ayant pour but d'informer/conscientiser/aider les citoyens et les aînés en particulier (et leur entourage proche) face aux différents problèmes de santé qu'ils peuvent rencontrer.

Priorité : 1